

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18742 - 73ÈME ANNÉE

Le PCR demande l'égalité de La Réunion avec les autres départements d'outre-mer : suppression de l'alinéa 5 de l'article 73 de la Constitution

Lettre ouverte aux parlementaires de Gilles Leperlier et Julie Pontalba



Gilles Leperlier et Julie Pontalba

Gilles Leperlier et Julie Pontalba ont présenté ce 1er juillet une lettre ouverte qu'ils adressent aux parlementaires de La Réunion. L'annonce lundi d'une révision constitutionnelle dans le discours du président de la République au Congrès d'ici la fin de l'année est l'occasion de faire aboutir une revendication largement partagée : la suppression de l'alinéa 5 de l'article 73. Cette disposition fait que La Réunion est le seul département d'outre-mer qui n'a pas la possibilité d'adapter les lois ou d'en créer par habilitation. Les représentants du PCR appellent les parlementaires à s'unir pour faire sauter ce verrou au développement de La Réunion.

Julie Pontalba et Gilles Leperlier étaient candidats du PCR aux dernières élections législatives. Dans leurs deux circonscriptions, ils représentent la troisième force politique. Ils ont donc décidé d'interpeller régulièrement les députés nouvellement élus sur des sujets jugés importants. Ce samedi, il est question de la révision constitutionnelle qui doit être annoncée lundi lors du discours d'Emmanuel Macron, président de la République, devant les députés et sénateurs réunis en Congrès à Versailles.

Julie Pontalba rappelle tout d'abord que 6 électeurs sur 10 ne se sont pas déplacés à La Réunion. Nombreux sont ceux qui ne croient plus au changement et ne font plus confiance aux élus. La Réunion est un département socialement hors-norme. De plus en plus de dirigeants politiques sont d'accord pour dire qu'il faut adapter et élaborer des lois par habilitation à La Réunion. Le blocage vient de l'alinéa 5 de l'Article 73 de la Constitution, qui empêche cette disposition uniquement à La Réunion.

Faire sauter un verrou

Le PCR a appelé à voter pour Jean-Luc Mélenchon qui a proposé une 6e République qui allait nécessairement entraîner une révision de la Constitution. Julie Pontalba rappelle qu'un des trois débats organisés dans la 1ère circonscription a porté sur la démocratie. Elie Hoarau a alors expliqué la responsabilité. C'était l'occasion de souligner les possibilités offertes par la suppression de cet alinéa.

Lundi prochain, lors du Congrès convoqué par Emmanuel Macron, il sera sans doute proposé une révision constitutionnelle. « En étant uni sur cette proposition, si les 7 députés sont unis, cela peut être concrétisé », précise-t-elle. « C'est pourquoi une lettre ouverte est adressée aux Réunionnais ».

Gilles Leperlier rappelle l'importance de lois adaptées à nos spécificités pour notre île. Le président de la République va annoncer une révision constitutionnelle d'ici la fin de l'année. Il a également indiqué que des Assises pour les outre-mer seront organisées. Il faut dès maintenant faire sauter les verrous qui empêcheront d'appliquer tout plan

de développement issu de ces Assises.

Gilles Leperlier rappelle que la pleine application de l'article 73 a permis à la Martinique d'adapter une loi dans le domaine de l'énergie. La Guadeloupe a fait la même chose pour la création d'un établissement public de formation. La Guyane a quant à elle élaboré un texte spécifique pour l'adaptation du Code minier à ses spécificités.

Une question d'égalité

« Quand on propose d'arriver à l'autonomie énergétique, important d'avoir des lois adaptées. C'est la même chose pour la création de deux grands services », souligne Gilles Leperlier qui fait ensuite lecture de la lettre ouverte.

Le PCR demande l'application de la globalité de l'article 73 de la loi, « c'est une question d'égalité avec les autres DOM ». Paul Vergès, Ericka Bareigts et Gélita Hoarau ont

fait des propositions de loi constitutionnelles pour supprimer l'alinéa 5. Rien ne justifie le maintien de cet alinéa qui interdit aux Réunionnais d'avoir les mêmes droits que les autres citoyens des départements d'outre-mer.

Les parlementaires sont interpellés pour relayer cette demande. Le PCR espère que l'ensemble des parlementaires arriveront à se retrouver pour cette cause concrète.

Gilles Leperlier insiste sur la notion d'urgence, car la révision constitutionnelle va vite arriver. Julie Pontalba rappelle qu'en 1945, les députés ont su faire l'union pour sortir du statut colonial. Il ne s'était écoulé que quelques mois entre les élections législatives et le vote de la loi du 19 mars 1946 qui a fait entrer La Réunion dans une nouvelle ère. Aujourd'hui, cette loi ne permet plus de régler les problèmes actuels et de faire face aux défis futurs.

M.M.

Lettre ouverte à Mesdames et Messieurs les parlementaires de La Réunion

Mesdames, Messieurs,
Durant la campagne électorale, tout le monde insistait sur la nécessité d'un profond changement à La Réunion. Notre île fait en effet face à une situation dramatique.

Une question essentielle a été soulevée sous des formulations différentes : la possibilité pour les Réunionnais d'avoir des compétences élargies afin qu'elles servent à élaborer un projet de développement cohérent.

Un point évoqué était l'application pleine et entière de l'article 73 de la Constitution qui donne aux collectivités des départements d'outre-mer le droit à l'adaptation des lois et à l'élaboration de lois par habilitation. Cette dernière possibilité est refusée aux Réunionnais à cause de l'alinéa 5 de l'article 73.

Tout le monde considère que la première étape vers plus de responsabilité, et par souci d'égalité entre tous les DOM, est la suppression de cet alinéa. Des

initiatives parlementaires ont demandé cette suppression. Paul Vergès, Ericka Bareigts et Gélita Hoarau ont déposé des propositions de loi constitutionnelle allant dans ce sens.

Les gouvernements successifs n'ont pas fait aboutir cette revendication.

Le 3 juillet, le président de la République va annoncer qu'il procédera « à l'automne » à une révision de la Constitution.

Mesdames et Messieurs les parlementaires, nous pensons que le moment est venu de mettre en application cette demande souvent exprimée.

Conscients que vous ferez aboutir ce vœu maintes fois formulé, nous vous exprimons nos remerciements et vous transmettons, Mesdames et Messieurs les parlementaires, nos sincères salutations.

**Julie Pontalba
et Gilles Leperlier**

Edito

Qui votera la confiance au gouvernement ?

Gel du point d'indice des fonctionnaires, plus de grands travaux, ce sont les premières réactions du pouvoir à l'annonce du dernier rapport de la Cour des comptes. Face à un déficit public plus important qu'annoncé, le gouvernement ne veut pas augmenter les impôts des ultra-riches qui s'enrichissent grâce à la crise. Il préfère réduire les dépenses publiques. C'est dans ce contexte qu'Emmanuel Macron a décidé de convoquer le Congrès des députés et des sénateurs.

Cette réunion ne fait pas suite à un événement d'actualité exceptionnel comme les attentats de Paris en novembre 2015. Elle n'a pas non plus pour but de procéder à une révision de la Constitution. Les parlementaires sont convoqués à Versailles pour entendre un discours de politique générale du président de la République et qui ne donnera lieu à aucun débat et pas plus de vote. Le lendemain, le Premier ministre mettra la responsabilité du gouvernement en question à la suite de son discours de politique générale devant l'Assemblée nationale. Cette fois, il y aura des explications de vote et un scrutin. Avec un groupe majoritaire à l'Assemblée nationale avec le parti LREM d'Emmanuel Macron, cette confiance sera acquise. Il sera intéressant d'observer les votes des députés qui vont décider de faire confiance au gouvernement, ou de se situer dans l'opposition.

Outre les réductions de dépenses publiques, le projet du gouvernement est de remettre en cause le Code du Travail. Il compte affaiblir considérablement les syndicats, rendre sans effet les conventions collectives ou encore généraliser un CDI où la rupture unilatérale par l'employeur sera considérée comme un licenciement pour cause personnelle. C'est un retour plus de 60 ans en arrière qui se prépare. Des députés de La Réunion seront-ils capables d'apporter leur soutien à une telle régression sociale ?

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

Le Parti Communiste Réunionnais en deuil

Le camarade Maurice Soubou nous a tiré sa révérence : merci Dalon, le combat continue !

L'annonce de sa disparition brutale a suscité une vive émotion sur les réseaux sociaux - qu'il utilisait en tant qu'outil au service de la vulgarisation de la Connaissance et de l'information-. Une émotion qui s'est amplifiée lors de la veillée mortuaire et de la cérémonie funéraire organisées respectivement samedi soir et dimanche matin. Autant d'occasions qui ont offert aux uns et aux autres une occasion privilégiée de se remémorer à quel point, notre regretté camarade Maurice Soubou fait partie de ces gens dont la rencontre constitue un merveilleux présent que l'existence pose sur votre chemin. Histoire de vous réconcilier et d'accroître votre foi en le genre humain.



Au premier rang, une partie de la famille de Maurice Soubou. Au second rang, Yvrin Sinimalé; le secrétaire général du PCR, Maurice Gironcel; le président du PCR, Elie Hoarau, et la sénatrice Gélita Hoarau.

« (...) (...) J'aimerais, maintenant, vous inviter, chacune et chacun d'entre vous à un moment de recueillement durant lequel, vous allez tous vous souvenir d'un instant heureux passé avec Maurice » :

Cette invitation du diacre officiant lors de la cérémonie funèbre de Maurice Soubou, a immédiatement trouvé un écho parmi les très nombreuses personnes réunies dans la salle d'adieu du cimetière de Commune Prima, hier matin. Et, nul doute que la majorité des pensées se sont concentrées sur « plusieurs marques de fabrique » de notre regretté camarade Maurice : un militant actif au service de la

vulgarisation de la connaissance et du savoir. Un objectif pour lequel il mettait à profit les réseaux qui – en signe de reconnaissance – lui ont rendu un vibrant et continuel hommage à l'annonce de son départ aussi prématuré que soudain.

Militant du développement durable

Un départ, à l'image de sa vie, ainsi que l'a souligné, Maurice Gironcel, le secrétaire général du PCR : « C'est en tant que militant du Développement Durable qu'il était qu'il est parti. Conscient des limites et des

répercussions négatives du tout automobile pour notre environnement, il privilégiait les transports alternatifs tels que la marche à pieds, le co-voiturage et surtout, les transports collectifs. C'est dans un bus, en effet, qu'il est parti... ». Les pensées se sont également attardées sur le militant dévoué, qui donnait de son temps, de son énergie, de sa personne aux causes syndicales, politiques, culturelles, associatives, sans compter. Un homme à l'intégrité, à l'honnêteté irréprochable et dont la générosité forçaient le respect ainsi que l'a rappelé son camarade de lutte, Georges Gauvin, dans une intervention empreinte d'émotion.

Cet exercice de mémoire avait en fait été initié dès l'annonce de son départ à travers les très nombreux messages de sympathie, de condoléances, de regret et d'amour postés sur les réseaux sociaux. Un concert d'hommages élogieux poursuivis le lendemain lors de la veillée à travers les évocations du défunt par les très nombreuses personnes venues se recueillir autour de sa dépouille.

Parmi les personnes présentes, on a pu noter la présence, notamment de : Jean-Yves Minatchy, Ginette Ramassamy, Jean Saint-Marc, Claudette Saint Marc, Max Banon, Ginette Sinapin, Risham Badrouline, Claude Allier, Gélita Hoarau, Elie Hoarau, Lucien Biedinger, Simone Biedinger, Jacky The Seng, Idriss Omarjee, Ivryn Sinimalé, Denis Irouva, Jean-Paul Panechou, Bruny Payet, Christian Balou, Alain



De nombreuses personnes ont rendu hier un dernier hommage à Maurice Soubou.

Gravina, Jean-Yves Ananélivoua, ainsi que de très nombreux camarades de lutte de Maurice venus des quatre coins de l'île.

tous ceux qui, à travers les réseaux sociaux, leur présence à la veillée et à la cérémonie funèbre leur tristesse et souffrance de l'avoir perdu mais également leur joie et bonheur de l'avoir connu.

Adieu Maurice et Merci d'avoir apporté de la lumière dans nos esprits, nos vies et nos combats. La lutte continue !

La lutte continue !

La diversité des horizons dont étaient issues ces personnes témoignait s'il en fallait de « la valeur » de cet homme qui avait su fédérer autour de lui autour des causes touchant aux droits humains, au développement de son pays mais également à la solidarité avec l'océan indien et internationale.

Un militant infatigable ainsi que l'ont rappelé les différents intervenants hier lors de la cérémonie d'adieu : à tour de rôle, en effet, au nom du PCR Ary Yee Chong Kan, Georges Gauvin, Julie Pontalba, François Payet, Pascal David et Antoine Minatchy ont souligné l'exemplarité de notre défunt et regretté camarade. Lequel a reçu un poignant hommage de l'un de ses neveux, venu exprimer, à l'unisson de

L'émouvante cérémonie s'est clôturée par l'Internationale.

Marlène Sitouze



La cérémonie s'est conclue par l'Internationale.

L'hommage du PCR

Maurice Soubou, un homme d'engagement

Lors de la cérémonie d'adieu à Maurice Soubou hier au Funérarium de Saint-Denis, Ary Yée Chong Tchi Kan, secrétaire du Parti communiste réunionnais, a rendu l'hommage du Parti à un fidèle militant.

Mesdames, messieurs,
Amis et camarades,

Vendredi nous apprenions le décès Maurice, un ami pour certain, un camarade pour beaucoup. Nous avons tous été surpris par cette brutale disparition. A sa maman, ses sœurs, ses frères et ses proches, le PCR vous prie de trouver ici l'expression de ses sincères condoléances.

Comme toujours en pareille circonstance, il est osé de faire un éloge funèbre devant des personnes qui ont bien connu le défunt. Mais la tâche est nécessaire car la vie continue et l'histoire est notre matière d'œuvre. La vie continue dans quel sens ? Que nous laisse-t-il pour nourrir la connaissance ? Et, en quoi nous lui sommes reconnaissants ?

Maurice Soubou était un homme de valeurs et de convictions. Pour illustrer notre propos, instinctivement, nous sommes allés chercher les informations dans l'endroit qu'il affectionnait le plus : les réseaux sociaux, les nouveaux lieux de réflexions, de dialogues et de rencontres. L'annonce de son décès s'est propagée de manière virale et les hommages affluaient de toutes parts.

C'est dans cet espace virtuel que sa discrétion légendaire témoignait d'une vie débordante. En voici quelques extraits : «je le voyais à chaque manif de la CGTR depuis 15 ans et je recevais ses mails d'information. il n'a jamais rien lâché. immense respect».

Plus sobrement, voici la réaction d'une personne qui le connaissait bien depuis plus de 15 ans : «je ne verrai plus mon camarade dans les manifs».

La réaction d'un ami qui l'a côtoyé depuis la France : «compagnon de lutte depuis l'UGTRF à Paris des années 70 à aujourd'hui. Un militant humble mais déterminé et lucide de notre combat».

Celle d'une militante culturelle : «Merci Maurice pour tout soutien dans tout batay pour tout lang. Té gayar kan ou té vien apui nout rein. Nar artrouv in jour».

Enfin, voici le témoignage d'une personne qui se prépare à voyager à

l'autre bout de la planète : «j'ai reçu un mail de lui mardi sur les résultats du second tour par commune ou fraction de commune. Je suis triste même si je ne le connaissais pas bien. Il respirait vraiment la gentillesse et l'honnêteté».

Oui, Maurice était un homme d'engagement de tous les instants : syndical, culturel, associatif et politique. Ce serait fastidieux de relever toutes les réactions. A travers de ces nombreux hommages, ses amis mettent en avant ses traits de caractères, ses convictions aux valeurs humaines. Les mots qui reviennent souvent parlent de discrétion, d'altruisme, de partage, de camaraderie. Voici 2 témoignages de plus : «un Camarade de tous les instants, discret, fidèle, altruiste». Quelqu'un qu'il avait accueilli à son retour à La Réunion écrit : «tu as été un brave, un modèle par ton engagement, ta modestie et ton amour pour ton prochain».

Le plus significatif, c'est que dans tous les éloges, personne n'a douté, un seul instant, de sa fidélité à ses convictions profondes et aux idées du PCR pour l'avenir de La Réunion et de l'Humanité. Une telle longévité doit faire réfléchir. Comment a-t-il traversé toutes les crises, debout et sans renoncement ?

Retenons la cohérence. Toutes les analyses sur les changements climatiques, la démographie, les ressources qui s'épuisent,... concourent à l'avènement d'une nouvelle civilisation et à la remise en cause de nos pratiques, confort et certitudes. Or, Maurice se déplaçait à pied ou en bus. Il était trésorier de l'association Alternatives Transports Réunion (ATR) affiliée à la Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports (Fnaut). A sa manière, il avait une longueur d'avance sur beaucoup d'entre nous. Il n'était pas si discret que cela.

Mesdames, messieurs,

Ce qui marque le plus son engagement pour ses idées politiques, c'est qu'elle était nourri par l'action de masse. D'aucuns soulignent que pas plus tard que mardi, du Nord au

Sud, ils avaient reçu de lui de précieuses informations sur les dernières élections pour les aider dans leur combat. Mercredi matin, dernier jour pour consulter les documents électoraux, il a examiné les PV de 115 bureaux de votes à la Mairie de Saint-Denis et noté de précieuses informations qu'il devait ensuite partager. Il était devenu la référence, en matière de données électorales. Il forçait le respect par tant de clairvoyance en la matière. Il avait une grande connaissance de l'histoire électorale de La Réunion. Certains parlent de lui comme d'une «mine d'or d'informations», ou encore «d'une banque de données».

En effet, il disposait des éléments pour créer un data-système élections. Il prenait le bus pour aller aux rendez-vous des bureaux électoraux dans les mairies. Ensuite, il partageait des informations. Cette tâche essentielle et moderne a été sous-estimée par beaucoup d'entre nous, pas par lui. Sa disparition, si brutale, nous prive d'une compétence et de quelqu'un de valeur. C'est une perte immense. Même si d'autres se porteraient volontaires pour continuer le travail commencé, ce serait une grande perte si ses données personnelles et ses connaissances ne sont pas récupérées.

D'autres pourraient vous parler de sa passion pour les connaissances. Il aimait les Conférences ; il écumait les braderies à la recherche de livres et documents. Il lisait beaucoup.

Chers amis et camarades,

La disparition de Maurice, comme celle de beaucoup d'autres camarades, avant lui, nous rappelle que des générations de militants s'en vont sans avoir pu sauver ni leur expérience ni leur connaissance. Ce serait un gâchis immense de ne pas prendre les dispositions qui s'imposent.

En ce sens, sa disparition nous rappelle ce devoir suprême, de la transmission des savoirs et connaissances. La Réunion a besoin de nous tous, nous ses enfants. Merci, Maurice, de nous l'avoir rappelé.

Disparition de Maurice Soubou

Hommage d'ATR-FNAUT

François Payet et Pascale David sont membres de l'association ATR-FNAUT où Maurice Soubou était très impliqué. Lors de la cérémonie d'adieu hier au Funérarium, ils ont rendu un hommage donc voici le contenu.



Pascale David et François Payet

Voilà Maurice, ce dernier jour de juin, pour la première fois, tu nous auras fait défaut.

Dans le bus qui t'emmenais rejoindre Pascale et Sylvie à La Mare, pour une réunion chez Transdev, c'est sur un dossier d'ATR que tu t'es reposé définitivement.

Pour notre association, Alternative Transport Réunion, tu as été dès sa naissance le 12 novembre 2012, un camarade de combat pour les déplacements durables à La Réunion. Ce combat, nous l'engagions alors par la lutte contre la NRL. Il n'est pas simple d'en être le trésorier et pourtant tu en as accepté la charge et les responsabilités au bureau.

Pour nous aussi tu as été un compagnon dévoué de tous les instants. Toujours disponible pour nos actions et réunions et toujours prêt à rendre service.

Pour nous, tu avais aussi régulièrement une petite attention généreuse.

Quand tu t'engageais, c'était par conviction sans jamais attendre quelque chose en retour.

Cet après-midi du 30 juin 2017, soudainement et il paraît sans souffrance, ton horloge intime s'est arrêtée comme tu as vécu : dans la discrétion, solitaire peut être, mais

Hommage de Raymond Lauret

De Québec où je suis actuellement, j'ai une amicale pensée pour mon camarade Maurice Soubou. Dans une discrétion toujours portée à nous apporter des éléments de réflexion pour nous aider à avancer et aller le plus loin possible, il participait à notre libération intellectuelle.

Son dernier message que j'ai eu il y a trois jours portait sur les dépenses inconsidérées que l'État cautionne ou entreprend, et qui menacent notre avenir et celui des générations à venir. Je te salue, Maurice. Sache que tu as apporté beaucoup à plus d'un.

Raymond Lauret

Hommage de Jean-Hugues Ratenon

C'est avec tristesse et regret que j'apprends la disparition de mon camarade Maurice Soubou. Homme de conviction, discret mais efficace. Mes sincères condoléances à sa famille, à ses proches et une pensée

pour Dominique Besson.

Fraternellement,

Jean-Hugues Ratenon

entouré de ceux pour lesquels tu te vouais.

Autorise-nous une pensée, un regret : dans le bus, un défibrillateur devrait être à la portée du chauffeur formé lui-même aux premiers secours. Après tout, il y a des vieux, des femmes enceintes, des gens fragiles et aux heures de pointe il fait chaud.

Nous gardons de toi un dernier souvenir heureux et le chagrin de ne plus te voir à nos côtés, aux côtés de ta famille à qui nous adressons toute notre sympathie et nos sincères condoléances, aux côtés de tes camarades et amis. Regardes, beaucoup de ceux qui le pouvaient sont là.

Après nos regrets, quels mots alors pour définir le compagnon que tu as été et l'image que nous garderons de toi ?

Conviction, générosité, solidarité, humilité, amitié...

Oui Maurice, tous ces mots et bien d'autres encore te décrivent et c'est bien un ami que nous venons de perdre.

Message de Julie Pontalba

Hommage à Maurice pour sa fidélité et son engagement au parti

L'hommage de Julie Pontalba a rappelé que Maurice Soubou était un des piliers de la campagne pour les élections législatives le mois dernier à Saint-Denis.



Maurice Soubou (au centre) lors d'un débat organisé pendant la campagne des élections législatives à Saint-Denis.

Mesdames, Messieurs,
Les autres camarades ont dressé un portrait aussi proche que possible de notre camarade, notre ami Maurice. Je ne souhaite pas rajouter à tout ce qui a déjà été dit, mais comme vous le savez nous sortons à peine d'un mois de campagne durant laquelle Maurice s'est entièrement impliqué, où il s'est totalement investi comme toujours. Il a fait le lien entre les camarades, il

faisait passer les informations, et cela ne l'empêchait pas d'être le premier sur le terrain. Lors des distributions de tracts il était souvent le premier arrivé. Et bien sûr – je dis bien sûr car pour ces tâches c'est toujours vers lui que l'on se tournait – c'est lui qui s'est occupé des mandataires pour les bureaux de vote. Le jour du dépôt des dossiers à la mairie, lui, Alain et Ary ont travaillé

jusqu'à très tard pour permettre d'avoir des membres dans tous les bureaux. Sans lui, sans ses données informatiques, et j'insiste, jamais nous n'aurions pu placer des personnes pour veiller au bon déroulement des opérations électorales.

Maurice nous quitte au moment où la semaine prochaine nous devons présenter nos remerciements à tous ceux qui ont participé à la campagne des élections législatives. Il était donc important, devant tout le monde, devant vous ses amis, sa famille, sa maman, de montrer à quel point Maurice était impliqué ces dernières semaines encore et à quel point sa contribution était précieuse pour nous au parti et plus particulièrement à la section de Saint Denis.

Alors au nom de toutes les personnes qui ont été engagées pendant ces élections sur la première circonscription, où j'étais candidate, je vous présente à vous ses amis, à vous sa famille, à vous ses sœurs et ses frères, et à vous, Madame Soubou, sa mère, toutes nos sincères et attristées condoléances. Merci à vous Madame Soubou, de nous avoir permis de connaître cette personne exceptionnelle qui était Maurice votre fils. Merci.

Julie Pontalba

In kozman pou la rout

« Sak na toupé i pé tout avèk in pé »

Ala in kozman i kol pa tro avèk santiman kréol rényoné. Pars in bon pé rant nou, si ni yinbou, ni sèye pass ni vi ni koni. Ni vi, ni koni ? Oui, mé la par timidité, non pli ké par modésti. Pars, sanm pou moin nou sé in bann modès orgyéyé. Ni sèye pa fé romark anou, mé ni yèm pa k'i romark pa nou. Nou lé sévèr avèk sak i apèl bann matuvu é ni arprosh azot z'ot l'intérésan. Ni pé, an parlann zot di bann kozman konm moin la mark aou la. Pou nou, si in moun i débrouye bien son kari sé par toupé, pa par son kalité, ni par son kapasité. Nou sré zalou ? Pétète in pé, mé sirman la pa rokonète nout mérit dopi lontan sé pou sa la réisite, sanm pou nou, i aprosh in pé lo piston. Mi koné pa kosa zot i anpans mé si zot i fé travaye z'ot koko, moin lé sir zot i pé trouv l'èsplyasyon sak moin la mark a o la. Ni artrouv pli d'van sipétadyé.

Etats-Unis/Cuba : retour à une politique de confrontation -4-

Une condamnation unanime -2-

James Williams, de la coalition Engage Cuba qui regroupe des entreprises étasuniennes favorables à la levée des sanctions, a déploré les mesures adoptées par Donald Trump. « L'ouverture du commerce avec Cuba a permis à des hommes d'affaires américains d'intégrer un marché en pleine croissance à 90 miles de nos côtes et de créer des emplois à travers les Etats-Unis », a-t-il souligné. Cela nuit aux intérêts des Etats-Unis : « Etant donné les caractéristiques de l'économie cubaine, les nouvelles restrictions imposées aux entreprises américaines sont susceptibles d'entraver ce progrès, ce qui pourrait coûter des milliards de dollars à l'économie américaine et affecter des milliers d'emplois 1 ».

Le monde des affaires a exprimé son inquiétude. Zippy Duval, Président d'un groupement d'intérêts agricoles dénommé American Farm Bureau, a fait part de son point de vue : « Alors que nous faisons face à la plus importante chute des prix des matières premières alimentaires depuis des décennies, nous devons ouvrir des marchés pour les produits agricoles américains, et non pas envoyer des signaux qui ferment des débouchés 2 ».

Les instances religieuses ont également condamné le retour à une politique de confrontation. La Conférence américaine des évêques catholiques a exprimé son opposition en rappelant que « les droits de l'homme et les libertés religieuses seront renforcés par plus d'engagement entre les peuples américain et cubain, et non pas moins ». L'Alliance des baptistes a partagé le même point de vue : « En tant que croyants, nous exprimons notre désaccord avec la nouvelle politique et restons engagés avec nos partenaires à Cuba. Nous réaffirmons notre soutien aux sollicitations adressées au Congrès pour mettre un terme à toutes les restrictions oppressives de commerce et de voyage 3 ».

L'Organisation mondiale du tourisme a fait part de son « ressentiment ferme » à l'égard de la nouvelle approche étasunienne : « Cela constitue un retour en arrière et une atteinte importante à la liberté de voyager ». L'entité a souligné le caractère contreproductif de ces mesures : « Cette décision aura un impact limité sur le développement du tourisme à Cuba, mais elle affectera de manière substantielle l'éco-

nomie américaine et ses emplois. De nombreuses entreprises ont commencé à réaliser des investissements à Cuba et à faire des affaires au vu du potentiel immense du tourisme cubain, dont continueront certainement à profiter les autres pays 4 ».

Le New York Times a également fustigé la nouvelle politique de Donald Trump dans un éditorial intitulé « Un revirement cynique sur Cuba ». « Les Américains qui souhaitent passer des vacances à Cuba ou y faire des affaires verront les choses se compliquer en raison de la malencontreuse décision du Président Trump de mettre un terme à une ouverture diplomatique de deux ans avec l'île », note le quotidien newyorkais. Les raisons évoquées par la Maison-Blanche n'ont pas convaincu la presse étasunienne : « L'intérêt soudain de M. Trump pour les droits de l'homme est particulièrement difficile à avaler. Aucun Président récent n'a autant méprisé ces droits ou embrassé avec tant de passion des régimes autoritaires qui maltraitent leurs peuples 5 ».

Les nouvelles mesures vont également à l'encontre de l'opinion publique étasunienne, qui est favorable dans sa grande majorité à une normalisation des relations avec Cuba. Selon un sondage réalisé par le Pew Research Center en décembre 2016, 75 % des citoyens étasuniens souhaitent le maintien des relations avec Cuba et 73 % d'entre eux veulent la fin des sanctions économiques. En effet, ils ne comprennent pas pourquoi Cuba est le seul pays au monde qu'ils ne peuvent pas visiter en tant que touristes ordinaires. Les Cubains-américains sont également favorables à la construction de relations cordiales et apaisées avec La Havane 6. L'établissement d'une politique de dialogue par le Président Obama a eu un impact positif dans le rapprochement entre les deux peuples. En 2016, 284 000 citoyens étasuniens ont visité Cuba, ce qui représentait une hausse de 74 % par rapport à 2015. Pour l'année 2017, pour la seule période de janvier à mai, près de 285 000 se sont rendus à Cuba, soit une hausse de 145 % par rapport à 2016, dans le cadre de l'une des douze catégories permises par Washington (voyage éducationnel, culturel, scientifique, professionnel, religieux, etc.) 7.

La communauté internationale est

également opposée à toute politique de sanctions à l'égard de Cuba. En octobre 2016, pour la 25e année consécutive, 191 pays de l'Assemblée générale des Nations unies sur 193 ont condamné le maintien d'un état de siège économique, commercial et financier contre La Havane 8.

(à suivre)

Salim Lamrani

1 James Williams, « Engage Cuba Statement on President Trump's Cuba Directive », Engage Cuba, 16 juin 2017.

<https://www.engagecuba.org/press-releases/2017/6/16/engage-cuba-statement-on-trumps-cuba-directive> (site consulté le 22 juin 2017).

2. Sofia Lotto Persio, « New U.S. Cuba Policy Is Unpopular, Just Like President Trump », Newsweek, 21 juin 2017.

3. Ibid

4. Ibid

5. The New York Times, « A Cynical Reversal on Cuba », 16 juin 2017.6. Ibid

6. Alec Tyson, « Americans Still Favor Ties With Cuba After Castro's Death, U.S. Election », Pew Research Center, 13 décembre 2016. <http://www.pewresearch.org/fact-tank/2016/12/13/americans-still-favor-ties-with-cuba-after-castros-death-u-s-election/> (site consulté le 24 juin 2017).

7. Telesur, « Incrementa 145 % los visitantes de EE. UU. a Cuba en 2017 », 14 juin 2017. <http://www.telesurtv.net/news/Incrementa-145-los-visitantes-de-EE.-UU.-a-Cuba-en-2017-20170614-0053.html> (site consulté le 24 juin 2017).

9. Nations unies, « ONU aprueba resolución contra bloqueo a Cuba sin votos en contra por primera vez en la historia », 26 octobre 2016. http://www.un.org/spanish/News/story.asp?NewsID=36140#WUwBTWdds_Y (site consulté le 22 juin 2017).

Oté

Adyé mon kamarad Maurice Soubou

Nout kamarad Maurice Soubou la fine pass, dopi vantredi pasé, dann l'ot koté la vi. Maurice, in kantité d'moun i koné aou, kisoï pars zot la vi aou dann tout maniféstasyon pou fé avans nout droi, kisoï pars zot té i korésponn par téléphone sansa par l'internet avèk ou. Kisoï ankor pars zot l'avé trouv aou dann bann maniféstasyon konvivyale, sansa ankor dann tout sironstans la vi. In moun bien zantiy, bien poli, in bon dalon, in bon frékantasyon.

Pou moin Maurice sé in moun fidèl : fidèl par raport son parti, par raport son bann z'idé épi son bann valèr li la défann de toutan, san varyé suivan lo sans lo van. Mi pans sé pars li téi rode pa arien pou li mèm mé pou lé zot, toutan pou l'intéré zénéral... Li lété fidèl pou l'amityé li téi port pou lé z'inn é pou lé zot.

Li té in l'égzanp pou son jénérozité... Konm prézidan komité solidarité Chagos Rényon, té i ariv amoin souvan domann ali pou ède nout komité dann in l'aksyon pou nout bann frèr Chagosien apré lité pou rotourn dan z'ot péi natal isi mèm dann l'oséan indien. Mi pans pa l'ariv in sèl foi li la di amoin so kou isi lété pa posib : pou ède li téi di pa zamé non.

Mi koné osi téi ariv ali souvan donn kou d'minn d'moun san atann arien an rotour. Li té i ède dan la diskrésyon, kèr zénére, kèr klèr.

Maurice lété, pou moin, in om de progré é li téi shèrsh toutan pou amélyor ali : mi souvien plizyèr z'ané d'ran kan moin lété sharjé d'amontr kréol rényoné dann l'inivèrsité li lété an parmi mon bann z'etidyan é li téi pran sa konm i fo, sèryèzman. Moin la gingn galman l'okazyon pou ède ali in pé kan li té apré prépar in métriz dann kad la formasyon profésyonèl.. Dsi lo plan intélékstyèl li lété kiryé san pour san é souvan défoi li téi sava suiv bann konférens l'inivèrsité, la bibliotèk départmantal, la méri Sindni. Li té i vé konprann, li téi vé aprann, li té i vé konète bann problèm koméla é dann poinn vizé la, i pé dir li lété bien in moun son tan.

Maurice, mi espèr ou va trouv out shomin galizé dann l'androi ou i doi alé, é moin lé sir é sèrtin ou va trouv l'ède ki fo pou amène aou dann l'androi ou i sava, pou ède aou dan lo gran voyaz. Sré nopmal vi ké ou la ède lé z'ot si tèlma souvan. Bon voyaz, mon kamarad é ariv bien dann l'androi ou i doi arivé.

Justin